

## Programme de rénovation urbaine la Ville change avec vous



### Ouverture du Point Infos Quartier Croix-Rouge

La Ville de Reims, Reims Métropole et leurs partenaires vont au devant des habitants pour les informer et les écouter à la fois sur le renouvellement urbain, leur cadre de vie au quotidien, le tramway.

Le programme de rénovation urbaine mobilise depuis janvier 2009 les habitants des quartiers Wilson, Orgeval, Croix-Rouge, Epinettes dans la réflexion pour ce projet collectif. La Ville de Reims entend mener cette transformation majeure de l'espace urbain en tenant compte des attentes des habitants et en les associant au projet. Ainsi, depuis janvier 2009, ont été organisées des réunions publiques dans chacun des quartiers concernés, la mise en œuvre d'une nouvelle charte de relogement, des réunions de concertation pour l'aménagement des espaces de vie. Une nouvelle étape s'ouvre aujourd'hui avec l'ouverture des Points Info Quartier d'Orgeval et de Croix-Rouge.

Espace de proximité pour l'accueil et l'information des habitants, tel est le rôle d'un Point Info Quartier. A Reims, dans chacun des quatre quartiers de Reims bénéficiant du renouvellement urbain va s'implanter un Point Info Quartier, successivement à : Croix-Rouge (ce 1<sup>er</sup> juillet), Orgeval (ce 1<sup>er</sup> juillet), Epinettes (rentrée 2009) et enfin, à Wilson (début 2010). La principale mission d'un Point Info Quartier : informer le plus largement possible les habitants sur tous les aspects du renouvellement urbain - le calendrier des différents chantiers, le relogement, la charte d'insertion (dispositif d'insertion sur les chantiers ANRU et tramway des habitants éloignés de l'emploi) – et les informer sur le chantier du tramway. Pour cela, dans chaque Point Info Quartier, du lundi au vendredi, se relaient plusieurs services de la Ville de Reims (dont des médiateurs de quartier), des ambassadeurs du tramway de Reims Métropole et enfin, des acteurs du relogement des différents organismes logeurs : Effort Rémois, Foyer Rémois, Reims Habitat.

### Accueillir les habitants

L'enjeu est à la fois :

- **d'apporter un premier niveau d'information globale aux habitants** sur le renouvellement urbain, le tramway, les animations spécifiques au quartier via des panneaux d'exposition des brochures, etc.,
- et de fournir des **réponses individualisées dans la mesure du possible** à l'occasion d'entretiens avec des spécialistes.

## ▣ Adresse du Point Info Quartier Croix-Rouge

65, avenue Eisenhower

## ▣ Les horaires d'ouverture du Point Info Quartier Croix-Rouge

**Lundi** : 11h/16h (information sur le tramway), 16h/19h (information sur le renouvellement urbain)

**Mardi** : 11h/16h (tramway) ; 16h/19h (renouvellement urbain) ;

**Mercredi** : 11h/14h (renouvellement urbain) ; 14h/19h (tramway) ;

**Jeudi** : 11h/16h (tramway) ; 16h/19h (renouvellement urbain)

**Vendredi** : 11h/14h (renouvellement urbain) ; 14h/19h (tramway)

## ▣ Les différents partenaires du renouvellement urbain mobilisent leurs services :

- **médiateurs de quartiers** de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat,
- **chefs de projet ANRU, CUCS et Charte Locale d'Insertion** de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat,
- **ambassadeurs du tramway** de Reims Métropole,
- **agents missionnés par les organismes logeurs** pour informer notamment les familles concernées par un relogement (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)).

## Informé sur la métamorphose d'un quartier

Chaque Point Info Quartier informe à la fois sur :

### ▣ le renouvellement urbain dans ses différentes composantes :

- le programme de rénovation urbaine et la nature des opérations (création ou aménagement d'espaces publics, réhabilitations, constructions, démolitions), le calendrier des chantiers,
- le relogement et la charte du relogement,
- la charte locale d'insertion  
Dispositif d'insertion par l'activité pour les personnes éloignées de l'emploi dans le cadre du chantier du tramway et des chantiers de renouvellement urbain. La Ville met en réseau les entreprises et les acteurs de l'emploi. Le Pôle emploi centralise les candidatures.
- les réunions de concertation,
- la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : suivi du cadre de vie des habitants  
Dispositif de suivi du bon entretien des espaces publics et du patrimoine des bailleurs : bon entretien des espaces verts, des parties communes, suivi de la propreté, de l'éclairage public, etc.
- le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)  
La Ville de Reims et l'Etat co-financent un accompagnement social du renouvellement urbain ou encore des opérations telles que le programme des animations à la piscine Croix-Rouge cet été, diverses opérations de la Maison de quartier telles que les malles sportives cet été à la dalle Eisenhower et place Rodin, l'accompagnement vers l'emploi des 16/25 ans de l'association « 2 Mains », l'accompagnement scolaire à domicile assuré par les membres de l'Association de la Fondation des Etudiants de la Ville (ASEV).

### ▣ le projet de tramway.